

LA COMMUNAUTÉ CORÉENNE DE PARIS : PETITE INTRODUCTION

Discrète, peu nombreuse, la communauté coréenne en France se démarque des autres immigrations asiatiques. Essentiellement féminine, composée majoritairement d'étudiants, d'employés de multinationales et d'artistes, elle est structurée en de nombreuses associations reproduisant la hiérarchie de la société d'origine, et marquée par un fort engagement religieux. Son fonctionnement quasi autarcique, centré sur la péninsule coréenne, laisse peu de place à l'intégration dans la société d'accueil, ce qui, explique l'auteur, a des répercussions négatives pour la diaspora elle-même.

par
Hélène Zinck,
coréaniste

Anciennes colonies, main-d'œuvre "importée", réfugiés politiques : les minorités étrangères vivant sur son sol intéressent la France en tout premier lieu dans les rapports économiques, idéologiques ou sentimentaux qu'elle entretient avec elles. L'Asie n'est pas en reste : l'implantation de réfugiés laotiens, cambodgiens, vietnamiens et chinois dans le XIII^e arrondissement parisien ne cesse d'interpeller médias et sociologues⁽¹⁾. Pourtant, alors qu'un nombre non négligeable de monographies traite de la communauté coréenne aux États-Unis, au Japon, au Kazakhstan ou en Chine, y compris en langue française dans le cas de l'Argentine⁽²⁾, il n'existe aucune étude sociologique, politique ou historique sur les Coréens de France. Le caractère confidentiel, pour ne pas dire "anecdotique" de cette migration suffit-il à justifier pareil silence ? Effectivement, l'Insee – qui ne tient compte de cette nationalité que depuis le recensement de 1990 – nous apprend qu'à l'heure actuelle, 5 779 Sud-Coréens résident en France, dont 459 nés sur le territoire⁽³⁾. L'absence de relations réellement privilégiées entre les deux pays peut, elle aussi, fournir un début d'explication. Mais on pourrait tout aussi bien soupçonner cette immigration de ne pas monopoliser les enjeux politiques, économiques ou sociaux requis pour se constituer en objet d'analyse recevable.

De fait, dans le cas des Coréens⁽⁴⁾ en France, le chercheur se trouve aux prises avec une migration volontaire, souvent temporaire, de pays industrialisés à pays industrialisés, à large dominante féminine, que l'on peut qualifier au premier abord de lisse et sans soucis. C'est pourquoi, à l'aide des outils théoriques élaborés par la sociologie (enquête de terrain, observation participante, recherche d'informateurs, entretiens semi-directifs et consultation d'archives), nous avons tenté de

1)- Voir par exemple Le Huu Khoa, *Les Vietnamiens en France. Insertion et identité*, L'Harmattan, Paris, 1985 ; Liang Tsong-Heng, *Chinois de Paris*, Seghers, Paris, 1989.

2)- Cf. Herbert R. Baringer, Cho Sung-Nam, *Koreans in the United States: a Fact Book*, Center of Korean Studies, University of Hawaii, Honolulu, 1989 ; Kho Songmoo, "Koreans in Soviet Central Asia", *Studia Orientalia*, n° 61, Helsinki, 1987 ; Carolina Mera, *Migration coréenne en Argentine*, diplôme d'études approfondies, anthropologie sociale et ethnologie, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1994.

3)- Source : *Recensement général de la population de 1999*. Alors que l'Insee ne compte aucun Nord-Coréen en France, signalons tout de même qu'au 31 décembre 1998, le ministère de l'Intérieur dénombrait quant à lui 55 Coréens du Nord résidant en province et sept à Paris.

4)- Par manque de renseignements fiables et n'ayant pu interviewer aucun Nord-Coréen résidant en France, nous ne parlerons, dans le cadre de cette étude, que des seuls Coréens du Sud.

définir ce qui fait la particularité de cette immigration si discrète, de comprendre son fonctionnement et ses motivations, d'analyser les stratégies d'insertion mises en place par ses membres.

À son arrivée, le migrant coréen se trouve face à des communautés étrangères en général, asiatiques en particulier, déjà fermement établies, immergées au cœur d'une population autochtone rompue de longue date – contrairement au migrant lui-même, mais nous reviendrons sur ce point – à l'exercice de la cohabitation interethnique. C'est donc dans ce cadre déjà bien installé que le Coréen devra se positionner et construire ce qui fera sa particularité par rapport aux autres migrants asiatiques. De plus, les dictatures militaires japonaises puis coréennes s'enchaînant, les ambassades ont eu pour rôle principal de surveiller leurs ressortissants d'outre-mer et d'établir des rapports sur leurs activités. Évidemment, l'Europe de l'Est, l'ex-URSS, la Chine continentale, Cuba et la Corée du Nord étaient des destinations interdites. Il fallut attendre 1989 pour voir le gouvernement de Roh Tae-woo lever enfin les restrictions sur les voyages à l'étranger de ses ressortissants. Avant cette date, tout candidat à l'émigration devait subir trois examens : histoire coréenne, idéologie et langue. Les étudiants avaient à justifier en sus d'une autorisation de l'université d'accueil et de garants financiers s'engageant à les héberger.

L'AURA DE LA FRANCE EN CORÉE

Mais le pays étranger représente aussi la menace du terrain neutre où l'on peut rencontrer le frère ennemi, le Coréen du Nord. Il s'agit de se méfier de tous : espions, étudiants, personnel d'ambassade ou même simples sympathisants, comme l'ancien propriétaire du restaurant parisien Kimchi, connu pour ses prises de position qui l'ont fait mettre à l'index de tous les circuits touristiques. Avant même d'arriver en France, grâce à des conférences "préventives", chacun savait qu'il ne fallait en aucun cas y dîner. De même, beaucoup ont encore en mémoire l'épisode des films nord-coréens diffusés à Beaubourg il y a quelques années, festival hautement surveillé par l'agence de sécurité sud-coréenne, la KCIA : "*C'était il y a dix ans, maintenant si on veut aller voir ces films, on ne peut pas nous empêcher, on dit 'dégage' à celui qui veut nous contrôler !*" (un guide touristique, quarante ans, quatorze ans en France).

Jusqu'à il y a peu, les migrants, encadrés par leur ambassade, ne pouvaient oublier qu'ils venaient d'un pays en état de guerre et qu'ils avaient un devoir de représentation face au reste du monde. En fait, les Coréens autorisés à partir se devaient d'être irréprochables, et

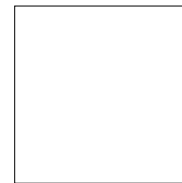
ce à tous points de vue, y compris idéologique. Cela fait douze ans à peine que les Coréens peuvent quitter leur pays sans avoir à mettre en avant une quelconque motivation patriotique (étudier de nouvelles techniques ou technologies occidentales pour en faire bénéficier l'industrie et la recherche nationales, accroître la puissance commerciale de la nation, etc.). L'année 1989 marque donc un tournant important dans l'émigration coréenne à travers le monde, dont il faudra bien un jour, le recul aidant, analyser les répercussions sur les rapports entre tous à l'intérieur des différentes diasporas⁽⁵⁾.

Il semble qu'il ait fallu du temps à la France, entravée par l'omniprésence américaine, pour pallier son déficit de "visibilité" en Corée, et ce n'est sans doute qu'à partir des années cinquante que la population coréenne dans son ensemble eut accès à une certaine connaissance de la culture française, ne serait-ce que par l'importation de quelques produits de consommation. Mais depuis lors, la nation, la culture françaises possèdent une identité fortement établie en Corée, premier acheteur asiatique de droits de traduction littéraire française. La France, toujours synonyme de luxe et de raffinement, fait naître un sentiment d'attrance "esthétique" dans l'esprit coréen. Son patrimoine artistique, la mode, la haute couture, le cinéma et ses ambassadeurs (Alain Delon, Catherine Deneuve, Sophie Marceau) composent un tableau idyllique jamais loin du stéréotype. Certains migrants investissent la France, contrepoint possible à "l'américanisation" de la Corée, d'une vertu curative hautement abstraite, pour ne pas dire conceptuelle. On pourrait grossièrement l'opposer au bénéfice concret et pragmatique que la plupart des migrants pensent retirer d'un séjour aux États-Unis. La perception fantasmagorique de la France par les Coréens, qui privilégie son "art" – de vivre, d'aimer... – provoque sans doute chez certains des difficultés à faire coïncider la réalité concrète de l'expatriation (ses exigences économiques) et le seul "bénéfice symbolique" – désincarné – que la France paraît en mesure de leur offrir.

DIFFÉRENTS GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le nombre des Coréens en France est resté très faible – quelques dizaines – jusqu'à la fin de la colonisation japonaise et l'ouverture de la première légation coréenne à Paris en 1949, qui provoqua l'arrivée de quelques diplomates et autre personnel d'ambassade. Après-guerre, la composition de la migration coréenne en France se diversifie peu à

5)- En 1996, ils étaient 5,22 millions à avoir quitté le sol coréen pour s'installer dans 140 pays différents, selon Kim Moon-hwan, in "Les Coréens à l'étranger et la nouvelle génération", *Koreana* (éd. française), vol. II, n° 3, 1996, p. 84.



*La surreprésentation féminine
dans l'immigration s'explique
en premier lieu
par le statut de la langue française
dans la péninsule coréenne.*



peu. En effet, outre le personnel consulaire, les correspondants des principaux quotidiens nationaux et les premiers hommes d'affaires arrivent à Paris dans les années soixante. Puis une lente et timide implantation de commerces et de services coréens nécessite alors son contingent de salariés, recrutés sur place (par exemple les étudiants embauchés par l'ambassade en tant que traducteurs) ou venus spécialement en France occuper les différents postes à pourvoir.

Étudiants et employés viennent plus facilement accompagnés de leurs femmes, parfois elles-mêmes étudiantes. Il y eut bientôt suffisamment d'enfants en âge de scolarisation dans la région parisienne pour qu'une mère de famille, secondée par un père catholique, fonde en 1974 l'École coréenne. La première année, une vingtaine d'élèves (dont trois ou quatre Coréens adoptés) répartis en différentes sections s'y rendaient tous les mercredis après-midi pour apprendre à lire et écrire leur langue maternelle. Apparaît donc, au cours des trois dernières décennies, une migration familiale jusque-là inédite (même si elle n'est le plus souvent que temporaire), qui rend la communauté coréenne en France, dans son ensemble, un peu plus représentative de la société du pays d'origine.

À partir de 1950, l'*Annuaire statistique de la Ville de Paris* commence à prendre en compte dans ses dénombrements annuels les ressortissants coréens, qui étaient jusqu'alors classifiés sans distinction possible dans la simple catégorie "Asiatiques". Les données chiffrées, quoique lacunaires (et sans doute sous-estimées dans les dernières livraisons disponibles), nous permettent malgré tout de constater que l'année 1979 voit les femmes devenir majoritaires dans l'émigration coréenne à Paris (168 femmes pour 149 hommes)⁽⁶⁾, tendance qui ne s'est plus démentie jusqu'alors. Cette surreprésentation féminine s'explique en premier lieu par le statut de la langue française en Corée. La répartition des apprenants en seconde langue étrangère dans les lycées coréens révèle une véritable "sexualisation" des choix pédagogiques : en 1994, alors que le japonais est enseigné à autant de filles que de garçons, une majorité de garçons (71 % de l'ensemble) apprend l'allemand. En effet, les Coréens associent la langue allemande – synonyme de haute technologie, domaine masculin s'il en est – à une image de virilité. À l'inverse, plus des deux tiers des élèves de classes de français (67 %)⁽⁷⁾ – la langue du romantisme et du raffinement – sont des filles.

En définitive, on peut dire que le choix du français ne procède pas d'une démarche instrumentaliste, mais résulterait plutôt d'un "désir" apragmatique, abstrait, les jeunes Coréennes étant encore fort peu nombreuses à pouvoir ou à vouloir travailler après leur mariage. On

6)- Ces chiffres comprennent les bénéficiaires des titres de séjours suivants, d'après la nomenclature établie par la préfecture de Paris : cartes de séjour et précaires, résidents ordinaires et récépissés de renouvellement, résidents privilégiés.

7)- Source : Groupe interparlementaire d'amitié France-Corée du Sud, *Apprendre le français en Corée*, Rapport, n° 18, 1997-1998.

encourage les filles "à étudier dans des secteurs jugés 'convenables': elles sont automatiquement orientées vers les filières artistiques, littéraires et pédagogiques. Une licence d'anglais, ou mieux de français, d'une bonne université est un 'plus' certain dans le curriculum vitae d'une prétendante au mariage"⁽⁸⁾. Mais cette disproportion entre filles et garçons tend à se réduire au fil des ans et influera peut-être sur la composition de la migration étudiante en France, où pour l'instant, selon l'Office des migrations internationales, on trouve près de 72 % de jeunes filles, inscrites le plus souvent dans des filières artistiques ou littéraires (peinture, sculpture, chant, design, musique, pédagogie, linguistique, etc.)

DES CADRES PRIVILÉGIÉS

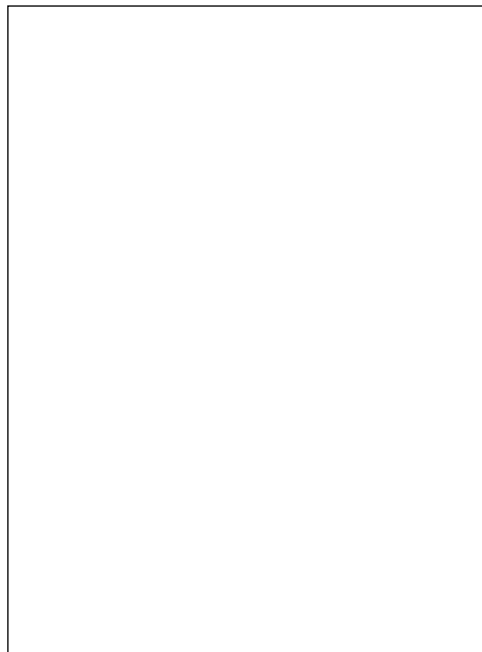
Suite à l'ouverture en 1971 du premier restaurant coréen en France, on recense à l'heure actuelle une trentaine de restaurants en activité dans Paris *intra muros*. Beaucoup ont souffert des conséquences de la crise asiatique survenue à la fin de 1997. En effet, la désaffection des touristes coréens en visite à Paris enregistrée en 1998⁽⁹⁾, ajoutée aux problèmes économiques d'une majorité de résidents eux aussi dépendants de la manne financière en provenance de la péninsule, a engendré une baisse significative des bénéfices de ces restaurateurs et des commerces et services tirant leurs revenus de la seule clientèle coréenne. D'aucuns pensent que la communauté coréenne en France est trop peu nombreuse pour assurer la viabilité de trente restaurants et que seuls quatre ou cinq connaissent une véritable réussite commerciale. Ils ont souvent la réputation d'être chers, si ce n'est hors de prix quand on compare leurs tarifs à ceux des innombrables restaurants chinois et vietnamiens qui se livrent à une féroce concurrence dans certains quartiers asiatiques de Paris en n'hésitant jamais à vendre certains plats à perte afin d'attirer la clientèle. Pourtant, la restauration, entreprise familiale par excellence, où chacun peut trouver à s'employer qui en salle, qui en cuisine, représente l'un des moyens les plus efficaces et les plus rapides de s'intégrer économiquement dans un pays étranger dont on ne maîtrise pas encore totalement la langue, et de conquérir son indépendance (quitte, souvent, à enfreindre dans un premier temps la législation du travail)⁽¹⁰⁾.

Entre 1992 et 1997, l'Office des migrations internationales n'a recensé que 315 personnes pénétrant sur le sol français pour y exercer une activité salariée. Il est à noter que durant cette période, les femmes n'ont représenté que 14,2 % des embauches et que ces dernières ne concernaient à 70 % que les catégories sociales supérieures. De fait, les entreprises installées en France, dont les seize filiales des

8)- Juliette Morillot, *La Corée. Chamanes, montagnes et gratte-ciel*, Autrement, Paris, 1998, p. 153.

9)- Selon la Maison de Corée, le nombre de touristes, dont le séjour moyen en France est de quatre jours, a chuté de 230 000 en 1997 à 88 700 en 1998.

10)- Se référer sur ce point à l'ouvrage de Le Huu Khoa, *L'immigration asiatique : économie communautaire et stratégies professionnelles*, Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (Cheam), diffusion la Documentation française, 1996.



Il existe de nombreux journaux coréens en France et en Europe.

grands *chaebols* – ces conglomérats industriels qui furent la clef de voûte de la croissance économique coréenne –, cherchent avant tout un personnel hautement qualifié et souvent assez restreint pour gérer leurs bureaux parisiens, quitte à ce que le profil du candidat ne corresponde pas toujours au poste. Ces employés sont les plus privilégiés des ressortissants coréens à l'étranger. En effet, payés souvent le double de leurs émoluments habituels, logés par l'entreprise dans les beaux quartiers, leurs enfants inscrits dans d'onéreuses écoles bilingues, les cadres vivent, le temps de leur contrat, une expérience migratoire des plus agréables. Les succursales, forcées de plus ou moins s'adapter aux habitudes du pays d'accueil, permettent par exemple à leurs employés de goûter aux joies d'un vrai week-end débutant dès le vendredi soir. Cette gratifiante parenthèse française leur permet avant tout de se défaire partiellement du rythme de travail forcené, de la politique de l'effort et de l'esprit de sacrifice imposés à tout salarié coréen. Le bénéfice retiré est tel que presque personne ne recule devant les désagréments – y compris familiaux – causés par ce type de déracinement temporaire.

DES ARTISTES EN MAL DE RECONNAISSANCE

À ces trois groupes sociaux bien définis, il faut ajouter celui des artistes. En effet, bon nombre de peintres coréens considèrent Paris comme un pôle culturel qui rayonne à travers l'Europe et le monde et dont la consécration critique ouvre toutes les portes. La France,

à l'instar de la Chine en Asie, les attire avant tout par son riche patrimoine artistique et sa prestigieuse histoire. Mais beaucoup de jeunes artistes désirant avant tout travailler et exposer à Paris se retrouvent confrontés à des problèmes de visas et régularisent leur situation en s'inscrivant dans une université française. Ainsi, la faculté de Paris-VIII, qui pratique depuis sa fondation une généreuse politique d'accueil des étudiants étrangers, recense un nombre significatif de Coréens dans son cursus d'arts plastiques. Se retrouvent aussi à Saint-Denis ceux qui désiraient intégrer la prestigieuse École des beaux-arts de Paris et qui se rendent compte au moment de s'inscrire au concours d'entrée qu'ils ont dépassé la limite d'âge (la plupart d'entre eux arrivent en France déjà munis d'une maîtrise coréenne d'art plastique, et ayant déjà accompli, pour les garçons, leur service militaire.) Ils sont nombreux à ne pas trouver de galerie parisienne susceptible de les exposer, et à se rabattre alors sur le circuit associatif et communautaire, dans lequel ils peinent à se positionner. Quand on lit dans la revue *Koreana* que les artistes coréens expatriés "*travaillent à l'étranger pour leur succès personnel et pour la gloire de leur patrie*"⁽¹¹⁾, on comprend la situation dans laquelle ces peintres se débattent : si la consécration dans le pays d'origine passe par la reconnaissance française, une très bonne exposition au Centre culturel coréen n'équivaut donc à aucun succès tangible dont l'artiste pourra se prévaloir. Ce sera tout au plus une exposition "en dépit de".

Ainsi, les Coréens se sont construits peu à peu une manière "d'être en France" à la mesure de ce que le pays d'accueil était en mesure de leur offrir au fil des générations. La prédominance estudiantine et son cortège d'intellectuels, la suprématie socio-économique incarnée par les cadres supérieurs employés dans les filiales ont influé très tôt sur la composition de la migration coréenne et sur son positionnement dans la société française. D'aucuns la jugent conservatrice, fermée à toutes remises en cause, trop dépendante du gouvernement coréen et de ses financements.

LES ASSOCIATIONS CORÉENNES

Peintres, restaurateurs, étudiants, couples mixtes, enfants adoptés, grandes entreprises, PME spécialisées dans l'import-export, guides touristiques, amateurs de cinéma : à chaque catégorie socio-professionnelle son association parisienne. Mais la première, en ce qui concerne le nombre d'adhérents potentiels, est bien évidemment l'Association des résidents coréens en France, installée dans le XV^e arrondissement. Fondée il y a trente ans, elle a pour vocation pre-

11)- Chung Joon-mo, "L'art contemporain coréen et les artistes coréens dans le monde", *Koreana* (éd. française), vol. I, n° 2, été 1995, p. 28. Publiée entre autres en anglais, français et japonais par la Fondation de Corée, cette revue a pour vocation de faire connaître au reste du monde l'histoire et la culture de la péninsule.

mière d'offrir une structure d'accueil et de conseil aux migrants. Elle édite aussi à l'usage de ses adhérents un annuaire qui recense tous les commerces et services coréens en France. Mais il semble que cette communauté aux contours qui évoluent sans cesse soit trop volatile pour qu'elle se sente concernée par d'éventuelles actions menées en commun. Cette structure fonctionnant sur les donations peine à réunir 5 % de cotisants. Ainsi, à part une grande collecte organisée en faveur des Chinois d'origine coréenne, la seule réalisation d'envergure dont l'Association puisse se targuer est la grande journée de festivités qui a lieu tous les 1^{er} mai à Vincennes. Pique-nique, tournois de football, de volley et de pétanque ("sport" inconnu en Corée), démonstration de danses traditionnelles réunissent chaque année entre 600 et 1 000 personnes.

La communauté coréenne en France se distingue par un autre type d'associations : celles qui regroupent les anciens élèves des grands lycées et des grandes universités de la péninsule¹²⁾. On assiste ainsi à la transposition de ce qu'on pourrait appeler la "fureur associative" coréenne à l'échelle de la diaspora. "L'association des anciennes étudiantes du département de littérature de l'université X" devient ainsi "L'association des anciennes étudiantes du département de littérature de l'université X résidentes en France" et se réduit

en somme à son plus petit dénominateur commun. *"Ça me fait rire, tous les meetings de ma mère ! [...] Comme c'est une des doyennes, sa présence est considérée comme très honorifique et donc elle se sent parfois obligée d'y aller et aussi pour donner des conseils aux petites jeunes qui débarquent... Mon père aussi, il en avait plein, enfin avant, plus maintenant. Vu qu'il a quitté la communauté pendant plusieurs années, il ne connaît plus personne, car ça se renouvelle."* (un étudiant de vingt-quatre ans, né en France). Cette pratique assure la permanence d'un réseau de relations qui facilite l'insertion des nouveaux migrants. Elle permet également de venir en aide à ceux qui sont en difficulté. Un espace économique plus ou moins autonome peut alors se constituer.

12)- L'annuaire coréen en recense huit pour les universités et quatre pour les lycées. Cf. *Annuaire téléphonique. Guide coréen 2000*, J & J Communication, 2000, p. 8.



Il n'est bientôt plus un problème de la vie quotidienne à Paris qui ne puisse se résoudre en coréen.

En Corée, la hiérarchie sociale est si forte que ce fameux système générateur d'exclusion auquel sont prédestinés tous les purs produits de l'élite scolaire et universitaire coréenne – symbolisée par *Sōul tae*, l'Université nationale de Séoul, la plus réputée des facultés du pays – habite encore et toujours celui qui voudrait s'y soustraire, y compris en France. *“Dans la pratique, cette solidarité aux allures de club fermé se traduit par une surveillance presque paternelle des membres entre eux, qui se protègent et s'épaulent en respectant une sorte de droit d'aînesse. Les rencontres trimestrielles ou annuelles sont l'occasion de raviver les anciennes complicités mais aussi d'échanger des informations et de s'aider à un niveau professionnel.”*⁽¹³⁾ On n'aiderait alors pas tout simplement un compatriote, mais un affilié. La hiérarchisation sociale perdurerait donc à l'étranger.

“Ça fait des clans, je lutte contre ! Ça cloisonne les gens, il faut d'abord être dans ce groupe ou dans celui-là... Mais je trouve que ce n'est pas bien. Ici, quand on est coréen, on est d'abord entre compatriotes ! Donc ces réunions...” (une bibliothécaire, cinquante-six ans, trente-huit ans en France). On comprend ainsi pourquoi les associations de la diaspora ne proposant de ne réunir leurs membres que sur la seule vertu de leur situation d'expatriés, hors de toute hiérarchie sociale, ne parviennent à trouver place et légitimité, supplantées qu'elles sont par les liens “informels” établis avant la phase migratoire. Mais la pratique religieuse des Coréens en France est un facteur à ne pas négliger, car il explique en grande partie le manque d'écho rencontré chez les migrants par les associations non confessionnelles.

L'ÉGLISE PROTESTANTE

Dans la péninsule coréenne, deux religions venues de l'étranger, le bouddhisme (*bulgyo*) et le christianisme (*kidokkyo*) se partagent le paysage de la foi⁽¹⁴⁾. C'est ainsi que l'on dénombre dans Paris et sa banlieue trois temples bouddhistes, une église catholique et... treize lieux de culte protestant. Le protestantisme, diffusé à la fin du siècle dernier par les missionnaires américains, rassemble effectivement plus d'adeptes en Corée que la religion catholique, mais les statistiques ne suffisent pas à expliquer pareille disproportion. La mission catholique coréenne s'est implantée en France voici une quarantaine d'années, alors que les églises protestantes n'ont été fondées que bien plus récemment. Mais celles-ci pratiquent ce qu'il est convenu d'appeler “l'agrandissement par la division” (dans la pénin-

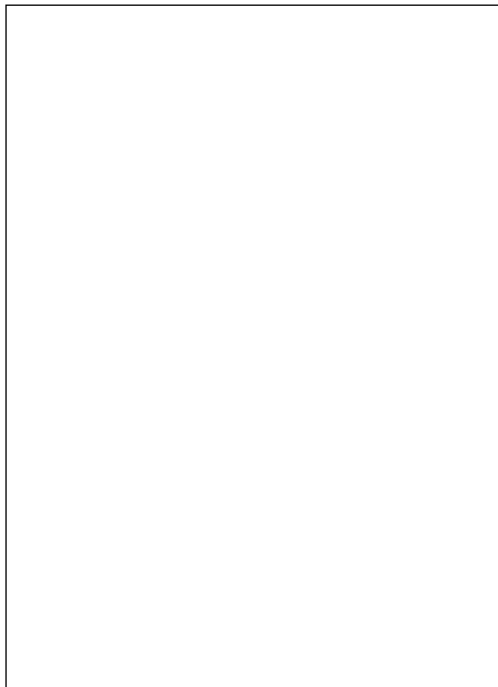
La forte pratique religieuse des Coréens en France explique en grande partie le manque d'écho rencontré chez les migrants par les associations non confessionnelles.

13)- Juliette Morillot, op. cité, p. 249.

14)- Appartenance spirituelle et religieuse des Coréens en 1994 : sur 49,9 % de la population adhérant à une religion spécifique, on compte 48,9 % de bouddhistes, 36,5 % de protestants, 11,8 % de catholiques et 0,8 % de confucianistes (au sens de pratiquants assidus des rituels) ; in Éric Bidet, *La Corée. Deux systèmes, un pays*, Le Monde/Marabout, 1998, p. 59.

15)- Éric Bidet, op. cité, p. 64.

16)- Se fondant sur la lecture de la Bible – “Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu’il y ait de la nourriture dans ma maison” (Ancien Testament, Malachie, III, 10) –, les pasteurs encouragent les croyants à offrir le dixième de leurs revenus mensuels. Il faut ajouter qu’en Corée, les églises protestantes, de taille démesurée (certaines ont plus de trois mille fidèles), génèrent des profits immenses.



L'église presbytérienne coréenne de Paris, rue Titon, dans le XI^e arrondissement. Le protestantisme coréen exige de ses fidèles un investissement financier et personnel non négligeable.

sule, on trouvait en 1992 cent cinquante-neuf dénominations d'églises protestantes différentes)⁽¹⁵⁾. À Paris, un certain nombre de ces églises évangéliques, presbytériennes et réformées (qui comptent pour la plupart entre quinze et soixante fidèles) ont été fondées par des pasteurs ayant quitté leur première paroisse d'affectation. Il est donc dans leur intérêt de toujours attirer plus de monde pour faire face, grâce aux offrandes, aux divers frais de fonctionnement (location du lieu de culte, salaire du pasteur et de ses éventuels assistants, frais administratifs, chauffage, etc.).

La plus importante d'entre elles, l'église presbytérienne coréenne de Paris (*Palijangnokyo-hûi*), située rue Titon, dans le XI^e arrondissement, réunit tous les dimanches cent cinquante à deux cents personnes. La taille de cette paroisse permet aux participants de se fonder, s'ils le désirent, dans un relatif anonymat, et de ne pas avoir à justifier d'une éventuelle absence, chose courante dans les autres églises. Fait exceptionnel, le pasteur y est en fonction depuis près de quinze ans. En effet, les conflits de personnalités qui apparaissent dans les autres églises font que les ministres du culte restent rarement en poste plus de deux années. Il semblerait que le grand nombre de participants permette au pasteur de la rue Titon de ne

pas soumettre ses fidèles à une pression incessante, que ce soit au sujet des offrandes⁽¹⁶⁾ ou de l'évangélisation (*kidok-kyohûi chôn-do*).

Car un des devoirs du fidèle (“tout le monde est missionnaire”) consiste à amener toujours plus de nouveaux croyants à Dieu, certains pasteurs n'hésitant pas à établir un classement pour couronner celui ou celle qui aura fait rentrer dans l'église le plus grand nombre de personnes en une année. D'autres organisent encore une sorte de marathon où la Bible devra être lue cent fois. Ainsi, celui qui a achevé la lecture de l'intégralité de l'Écriture sainte vient en avertir le pasteur et voit son nom ajouté à la liste des fidèles ayant déjà accompli une ou plusieurs fois ce tour de force. Tout fonctionne donc sur l'émulation, la compétition, l'action collective. Le protestantisme coréen exige de la part de ses fidèles un investissement temporel, finan-

cier et personnel non négligeable. Les groupes de prière, de lecture, les diverses réunions pour les femmes, pour les jeunes, pour les enfants, les répétitions de la chorale, les entraînements sportifs (chaque église possède ses équipes de football ou de volley-ball qui participent au grand tournoi organisé par la communauté tous les 1^{er} mai) accaparent une grande partie de leur temps libre.

UNE FORTE IMMIXTION DANS LA SPHÈRE PRIVÉE

L'église, mieux que toutes les associations communautaires, offre un moyen rapide de faire connaissance avec ses compatriotes. C'est aussi pourquoi elle séduit énormément les jeunes étudiants coréens fraîchement débarqués en France. *"Il y a aussi le sentiment d'isolement, qui fait parfois verser ceux qui avaient une foi chrétienne 'latente' ou à peine ébauchée dans un état de ferveur religieuse en France, car aller à la messe permet de se retrouver entre Coréens, et surtout d'être soutenu par les autres. L'église occupe pour certains la place du centre culturel. [...] Il est difficile pour eux de s'écarter; car ils ont l'impression d'avoir trouvé une famille de substitution qui les soulage, les rassure... même si ça les empêche de s'intégrer plus activement dans la vie française."* (une psychanalyste coréenne).

Chaque nouvel arrivant au sein d'une paroisse reçoit la visite à domicile du pasteur et de son épouse. Le plus souvent autour d'un repas, celui-ci pose toutes les questions qu'il juge nécessaire pour apprendre à connaître son nouveau fidèle et exige aussi d'être le premier averti de tout changement survenu dans son existence. Cette immixtion dans la sphère privée des fidèles nouvellement convertis – dans leur appartement en premier lieu – les force insidieusement à se placer sous le patronage, le chaperonnage de l'église. Les multiples activités proposées génèrent un encadrement de tous les instants auquel il est difficile d'échapper. De fait, les pasteurs sont les véritables arbitres de la communauté coréenne. Outre les problèmes relatifs à la foi, ils sont pris à partie à chaque fois qu'un conflit interpersonnel surgit. Comme dans toute structure de ce genre, le ragot, *"un mode d'affirmation des normes"*⁽¹⁷⁾, revêt une importance démesurée.

Au sein de la communauté religieuse, les *kyop'os* (Coréens résidents à l'étranger) servent de pont, de liaison entre les nouveaux arrivants et la société française. Pareille facilité provoque encore moins chez ces derniers le besoin ou le désir de s'intégrer. *"Il suffit de regarder les téléphones portables des étudiants qui vont à l'église : il n'y*

17)- Ulf Hannerz, *Explorer la ville*, Minit, coll. "Le Sens commun", 1983, Paris, p. 236.

Rue Tiron, après la messe.
Les pasteurs sont
les véritables arbitres
de la communauté.

18)- À de rares exceptions près, les patronymes coréens sont composés d'une syllabe pour le nom de famille et de deux pour le prénom.

a que des noms à trois syllabes mis en mémoire !"⁽¹⁸⁾ (une étudiante de vingt-trois ans, vingt et un ans en France). En lieu et place du réseau associatif, ce sont les *kyop'os* qui seront mis à contribution pour toutes les démarches administratives : "On me demande quel dossier, quels papiers il faut pour obtenir la carte de séjour, pour ouvrir un compte ; pour aller au musée du Louvre, quel métro il faut prendre, comment faire pour louer un studio, c'est quoi le Crous ? [...] Dans l'église, je suis un des plus anciens." (un lycéen de vingt ans, six et quatre ans en France). La hiérarchie confucéenne, si rigide et contraignante à l'état normal, est bousculée par la "déterritorialisation" : l'aîné devient celui qui a la plus grande expérience de la vie française, quel que soit son âge ou son statut. Contre toute attente, c'est à lui que le migrant accordera sa confiance. On pourrait dire que hors de Corée, les compteurs sont comme "remis à zéro" et ne prennent en considération – du moins dans un premier temps – que le seul principe d'ancienneté dans la société d'accueil. Le jeune *kyop'o* peut alors se trouver auréolé d'une certaine considération lui permettant de se sentir investi d'une gratifiante responsabilité qui l'attachera, lui aussi, encore plus fortement à la communauté.

UN BESOIN DE RECONNAISSANCE PAR LE GROUPE

Par le biais de l'évangélisation, l'Église protestante coréenne en France pratique une politique de "recrutement" agressive qui lui permet de prendre toujours plus d'ampleur malgré le constant renouvellement de ses membres. Le nouveau venu percevant la religion comme "un réarmement intellectuel susceptible de lui donner des atouts pour affronter les situations de crise"⁽¹⁹⁾ se trouve (re)plongé

19)- Le Huu Khoa, *L'immigration confucéenne en France : on s'exile toujours avec ses ancêtres. Essai de sociologie de l'exil*, L'Harmattan, coll. "Minorités et sociétés", Paris, 1996, p. 37.

dans un microcosme fortement structuré qui le stabilise. Mais il paraît indéniable que l'investissement personnel exigé de chacun des participants représente un frein à l'intégration dans la société d'accueil. La lecture de l'annuaire coréen édité par l'Association des résidents le prouve : il n'est bientôt plus un problème de la vie quotidienne à Paris qui ne puisse se résoudre en coréen – "à la coréenne". Le migrant pourra, grâce à ses compatriotes, se nourrir, se faire coiffer ou psychanalyser, soigner ses dents, faire du sport, louer un appartement ou vivre dans une pension de famille (souvent tenue par un missionnaire), ouvrir un compte ou obtenir une aide juridique, prier, trouver un emploi, acheter une voiture chez un concessionnaire coréen, etc. À l'heure actuelle, le migrant coréen a toute latitude pour mener sa vie en France – ou du moins pour en avoir l'illusion – sans bouleversement culturel majeur. L'intégration à la société d'accueil se réduit alors à une question de choix personnel, qui n'est plus sous-tendue par des impératifs liés à la simple subsistance dans un milieu "hostile".

Depuis ses débuts, l'immigration coréenne en France se compose de différents groupes socioculturels fortement structurés. La taille de leur communauté, mais aussi et surtout la forme de leur implantation temporaire avec toujours en ligne de mire le retour au pays, gênent leur visibilité. Les Coréens à Paris se veulent à l'image de leur quartier de prédilection, le XV^e arrondissement : un quartier tranquille, anonyme, sans histoire, bourgeois, proche des institutions, respectable, loin des implantations traditionnelles chinoises ou vietnamiennes avec lesquelles il s'agit de ne pas être confondu. La prépondérance de la langue coréenne dans la plupart des échanges sociaux, leur réticence à varier leur comportement alimentaire, la persistance des liens tissés au lycée ou en faculté, l'omniprésence de l'église protestante, dont la fréquentation assidue devient un frein majeur à l'intégration en France : autant d'éléments qui témoignent en faveur d'un fonctionnement quasi autarcique de la diaspora coréenne en France et d'une certaine "crispation" autour de son identité culturelle.

Le confucianisme génère ce besoin de repères, de reconnaissance du Coréen par ses compatriotes. Fondé sur l'identité collective, le respect des aînés et l'obéissance aux supérieurs, il engendre, aidé en cela par les différentes dictatures militaires, un repli nationaliste et xénophobe chez les individus. En somme, toute tentative d'immersion individuelle dans la société d'accueil peut alors être soupçonnée de trahison, ou du moins de dangereuse remise en question du groupe dans sa totalité. Dans un de ses ouvrages, Le Huu Khoa

20)- Cf. Le Huu Khoa, *Les Vietnamiens en France : insertion et identité*, op. cité, p. 11.

21)- En l'espace de quarante ans, la Corée a connu un développement impressionnant : ravagée par la guerre, pauvre, rurale, dépourvue de ressources naturelles, elle est devenue aujourd'hui le onzième exportateur mondial. Entre 1975 et 1995, le PNB par habitant a été multiplié par dix-sept, ce qui représente un taux de croissance moyen annuel de 15,2 %.

s'interrogeait sur la définition de l'immigration vietnamienne : fallait-il parler des Vietnamiens *de* Paris ou des Vietnamiens *à* Paris ? La question ne semble pas devoir se poser dans le cas des Coréens. Rares sont ceux qui abandonnent définitivement leur patrie pour la France. Le nouveau régime démocratique en voie d'affirmation, le niveau de vie qui, malgré la crise, ne cesse d'augmenter sont autant d'éléments qui jouent en faveur de l'attachement à la péninsule⁽²¹⁾. De plus, le séjour à l'étranger est une expérience encore trop valorisante pour ne pas rentrer en Corée y faire fructifier cet investissement financier, culturel et familial. Cette conception de la migration temporaire rend la communauté coréenne proprement insaisissable.

L'Hexagone représente pour les Coréens le pays d'élection culturelle et symbolique par excellence. Le "désir" de France ne recèle pas les mêmes finalités que l'expatriation économique aux États-Unis, par exemple. La rentabilité d'un tel voyage revient à en tirer un bénéfice autrement plus immatériel, impalpable, fantasmatique. C'est le problème auquel semblent s'achopper les migrants en France, qui ne savent quelle forme donner à leur insertion, quels moyens mettre en œuvre pour y parvenir. La crise financière qui a secoué la Corée du Sud en novembre 1997 eut, nous l'avons vu, de graves répercussions économiques dans la communauté coréenne de Paris. La question est de savoir si la dépendance de la communauté vis-à-vis de la péninsule, qui s'est révélée ici au grand jour, sera l'objet d'une salvatrice prise de conscience. ❄



Sylviane Diouf-Kamara, "Les Coréens, histoire d'une réussite"
Dossier *Aperçus américains*, n° 1149, décembre 1991